

Objectifs :

La formation complémentaire dénommée « passerelle » :

- permet au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires à l'accès au secteur du transport de voyageurs ou de marchandises par le perfectionnement à une conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité, la connaissance, l'application et le respect des réglementations du transport et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport.
- Cette formation, d'une durée de 35 h, est composée de quatre thèmes détaillés ci-dessous.

Public concerné et prérequis :

Tout conducteur du transport de marchandises, titulaire du permis D Valide et d'une FIMO marchandises.

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle équipée de moyens multimédias
Supports pédagogiques,
Véhicule école,
Livret de suivi de formation,
Test d'évaluation.
Type : présentiel

salles de cours équipées de moyens multimédias ;
véhicules conformes à la réglementation ;
supports pédagogiques spécialisés ;
livret Mémento FIMO (Source ENPC Ediser);
alternance de théorie et de pratique ;
méthodes pédagogiques adaptées à la formation des adultes.

Durée :

35 heures.

Modalités d'évaluation des acquis :

A l'issue de la formation, un Questionnaire à Choix Multiples de 40 questions , recevabilité 24 bonnes réponses.

G'TRAF

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05 55 48 02 82 – contact@gtraf.fr

Association loi 1901 au capital de € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

Sanction visée :

À l'issue de la formation :

remise d'un certificat de réalisation ;

délivrance du certificat de qualification conducteur ;

obtention de la Carte de Qualification Conducteur via Hub Pro Transport.

ATTENTION • Cette formation permet de renouveler en même temps la validité de la CQC du secteur Marchandises ; Pour cela, le conducteur doit créer son compte sur la plateforme connexion hubprotransport.com afin de recevoir sans attendre, son Certificat de Qualification d'une valeur probatoire de 4 mois. C'est au conducteur de faire sa demande de CQC. • Afin de pouvoir continuer d'exercer dans le secteur Voyageur et/ou Marchandise, l'habilitation doit être renouvelée au plus tard tous les cinq ans. Ce renouvellement s'effectue par le suivi d'une formation continue obligatoire (FCO Voyageur ou Marchandise).

G'TRAF

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05 55 48 02 82 – contact@gtraf.fr

Association loi 1901 au capital de € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

Programme

Accueil

Bilan des compétences

Thème 1 :

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- Caractéristiques du véhicule de transport de voyageurs et le fonctionnement des organes de sécurité
- Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Perfectionnement à une conduite sûre et économique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2h30 de conduite individuelle y compris les manœuvres (dont au maximum 0h30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0h15 de commentaires pédagogiques.

Thème 2 :

Application des réglementations

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs
- La réglementation applicable au transport de voyageurs.

Thème 3 :

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence*
- La sécurité dans le transport scolaire*
- Les principes de la gestion des situations conflictuelles*

Thème 4:

Service, logistique

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

Test final d'évaluation des compétences acquises.

G'TRAF

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05 55 48 02 82 – contact@gtraf.fr

Association loi 1901 au capital de € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

Qualification des intervenants :

L'équipe pédagogique du GETRAF est composée de formateurs référencés dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation et tous issus du métier du transport. Formateur répondant aux exigences du décret du 29 janvier 2008.

Formation suivie :

Entièrement En présentiel

Délais et condition d'accès :

5 jours avant le début de la formation

Taux de validation de compétences :

100% de réussite

Taux de satisfaction :

100% de satisfaction

Débouchés :

Conducteurs secteur voyageurs

Equivalence ou passerelle :

Pas d'équivalence FIMO Voyageurs